

Esther ELOIDIN

**Quatre siècles de
chansons grivoises
et paillardes
aux Antilles-Guyane**

CARAÏBÉDITIONS 

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	p 9
INTRODUCTION	p 11
APPROCHE HISTORIQUE ET PSYCHOLOGIQUE	p 13
I. DES LE BERCEAU	p 23
II. TENUE SUGGESTIVE	p 39
III. HYGIENE INTIME ET EDUCATION A LA SEXUALITE	p 57
IV. LA DRAGUE	p 77
V. PRAN PREKOSION	p 103
VI. AU SEPTIEME CIEL	p 117
VII. INFIDELITE	p 139
VIII. JALOUSIE	p 159
IX. ARRIVISME / VICES	p 177
X. MENOPAUSE / ANDROPAUSE	p 201
XI. SEXE	p 221
XII. MAGIE / SORCELLERIE ET RELIGION	p 245
XIII. PROSTITUTION	p 273
XIV. VIOLENCES SEXUELLES ET CONJUGALES / PERVERSION SEXUELLE	p 291
CONCLUSION	p 323

REMERCIEMENTS

Merci à tous ceux qui, avant moi, font tout pour la sauvegarde, la préservation et la valorisation de notre patrimoine artistique et culturel.

Merci aux auteurs – compositeurs et interprètes – car il faut oser et être engagés pour se frotter à un tel répertoire aux Antilles-Guyane – sans qui ce travail de recherche et cet ouvrage n’aurait pas vu le jour.

Merci à Monsieur Anakesa Kululuka Apollinaire, Professeur des Universités en musicologie, ethnomusicologie, anthropologie de la musique et Directeur de recherches à l’Université des Antilles, pour son regard averti.

Toute ma reconnaissance à Madame Huguette Bellemare, sociologue et militante féministe ainsi que Mme George Arnaud, Présidente de l’Association Culture et Egalité pour leur point de vue sur ces textes de chanson.

Mes vives gratitudees à ceux qui m’ont aidée dans la collecte des chansons et de faits historiques notamment Messieurs Michel Thimon, Sully Cally, Fernand Lin, Hector Poulet, Thierry Vaton, Weno, Franck Badlou, Jean-Pierre Takour et Gustav Michaux-Vigne.

Un grand merci à ceux qui m’ont aidée dans la transcription des partitions : Bruno Adin, Frédérique Angama (DD /Copine), tous deux professeurs d’éducation musicale et chant choral.

Je remercie du fond du cœur Hervé Gunot pour son écoute constante, sa grande disponibilité, sa patience, ses encouragements et surtout l’aide précieuse qu’il m’a apportée dans la transcription des textes des chansons. Mille fois mercis.

Un grand merci à Florence Ménez, ethnologue, anthropologue et Responsable des fonds de littérature et de linguistique française, francophone, anglophone à la Bibliothèque Universitaire des Antilles, pour nos échanges fructueux, sa grande discrétion, sa relecture minutieuse et ses retours avisés.

Merci à tous ceux qui m'ont soutenue dans les moments difficiles de grande solitude et particulièrement de doute car il n'est pas facile de se confronter à un tel répertoire. Leurs retours critiques ont nourri mes réflexions et ma détermination à aller jusqu'au bout de cette publication. Ils se reconnaîtront : Léon, Papy, Alix Pierre, Christian Forêt, Cathy Martial, Ethel Petit, Marie-Hélène Joubert (Copine), Annick Noël, Viviane Astambide, Monike Massol, Théo Laurent, ...

Merci à ma mère, Marlène Eloidin, et mon frère, Jean-Marc Eloidin, de croire en moi et de toujours me soutenir.

Merci à Florent Charbonnier pour son écoute bienveillante, son professionnalisme et surtout sa confiance.

INTRODUCTION

Les chansons paillardes, voilà un corpus de chansons qui interpellent et dont on ose à peine parler ou écouter dans les familles Antillo-Guyanaïses. Pourtant, depuis le XV^e siècle, la chanson paillarde qui dit ce qui ne se dit pas, offre une variété de sujets issus des problématiques de nos sociétés. Si en France, un grand nombre de publications existent pour valoriser ce répertoire, aux Antilles – Guyane, il en est tout autrement.

Aussi, avons-nous souhaité combler ce manque en vous proposant pas moins d'une soixantaine de textes de chansons grivoises, obscènes et pornographiques, issus des quatre derniers siècles. Cette publication ne rend qu'une partie sommaire d'un travail élaboré après de longues recherches. Notre but étant de le rendre accessible au plus grand nombre, nous avons choisi de le présenter sous forme de fiches synthétiques.

Le premier texte antillais connu à ce jour, Lisette quitté la plaine, retranscrit par Duvivier de la Mahautière, Conseiller au Conseil Supérieur de Port-au-Prince à Saint-Domingue, date de 1754.

Il peut arriver que les paroles de certains textes que vous lisiez ne correspondent pas exactement à celles que vous connaissez. Cela se justifie par le fait que les chansons paillardes n'ont pas de texte officiel et ce dernier n'est pas immuable. De plus, celles des Antilles et de la Guyane n'ont jamais été retranscrites. Les paroles des chansons se sont transmises oralement. De fait, elles se sont parfois altérées ou dénaturées au fil des ans. Toutefois, nous avons toujours essayé de retrouver le texte original.

Lorsque cela était possible, nous avons mis un accent particulier sur les origines des chansons, tant pour les paroles que pour la musique. De même, pour certaines chansons, nous avons proposé deux mesures

du motif mélodique au début du texte afin de permettre à ceux qui le peuvent de retrouver les airs et de les chanter.

Une traduction des chansons créoles est toujours donnée ainsi que des notes en bas de pages pour les expressions qui méritaient une explication particulière pour les non créolophones. Tout a été pensé pour rendre la découverte de ces textes de chansons agréable.

Nous espérons que cet opus fasse connaître les chansons paillardes ou ravive des souvenirs mais surtout qu'il apporte sa pierre à la compréhension de l'Homme Antillo-Guyanais.

Ce livre est comme une goutte d'eau dans l'océan des connaissances, il est à consulter sans modération !

APPROCHE HISTORIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

Bien avant le XV^e siècle, en France, il n'y avait pas de soirées animées qui ne se terminaient par des chansons paillardes, pour peu que l'ambiance soit chaude et que le bon vouloir des participants s'y prête.

Aux Antilles, toutefois, il en était tout autrement. Parler de chansons paillardes antillaises apparaît comme une réinterprétation des concepts modernes d'une réalité anthropologique. Nous avons appris, grâce à nos enquêtes de terrain, que ce répertoire était chanté lors d'excursions en transports en commun ou lors de veillées mortuaires. Les rapports au corps et les façons de voir les relations humaines contribuaient à donner une dimension plus psychologique que divertissante à ce répertoire.

1- Période précoloniale et esclavagiste

Avant les périodes coloniales, les pratiques, considérées par les Occidentaux comme sauvages, barbares, pas civilisés, anormales pour le psychisme européen, relevaient avant tout de codes religieux et sociaux établis pour protéger les communautés. Ces sociétés faisaient face à des personnes vivant selon des normes du sexe qui n'étaient pas les leurs.

Si aujourd'hui on peut s'ériger contre la polygamie, ces pratiques correspondaient à des exigences du moment, de la société. Ces pratiques, qui apparaissent en décalage avec nos sociétés modernes, n'étaient donc pas des formes de barbarie. Elles étaient une simulation adaptée qui permettait de sortir de l'animalité. Aussi, l'adoption de ces codes par les civilisations précoloniales pouvait dénoter un progrès de l'humanité.

A cette période, ces codes définissent la société et les sages en sont les régulateurs. Ainsi, lorsque les Occidentaux arrivent et observent ces populations avec leurs propres codes et représentations mentales, ils leur opposent une vision qui est en totale inadéquation avec le système de représentations de ces peuples.

Considérant la nudité comme honteuse, ils obligeront les indigènes à se vêtir, portant une vision honteuse sur la nudité. Selon eux, c'est une des conditions *sine qua non* pour devenir humains, de sorte que le rapport hommes/ femmes se modifie progressivement. Face à la polygamie, l'Occident leur impose une vision du couple qui n'existait pas dans leurs sociétés. Pourtant, bien que critiquant la polygamie en Afrique, l'Occidental consent largement aux situations de polygamie hors mariage ou union civile (polygynie, polyandrie) ou liées à de récents types de concubinages (polyamour, tryade, couple libre, amour libre) tout comme il admet les relations adultérines. Par exemple, au Moyen - Âge, l'adultère n'est pas un motif de dissolution du mariage. Un homme marié peut entretenir plusieurs maîtresses. Enfin, le colonisateur s'offusquera du mariage de petites filles de huit ou treize ans que la communauté décidera d'affecter à tel roi, alors que la Loi du 20 septembre 1792 et le Code civil de 1804, en France, autorisaient les mariages des jeunes filles de dix ou quinze ans sous les monarchies.

Toutes ces ambivalences viennent se greffer au naturel de ces peuples et faussent le regard qu'ils portent sur le corps, sur les relations sexuelles et sur la formation des familles, doublé d'un traumatisme profond où l'humanité de l'autre est niée. Le colonisé est ravalé à l'état de bête. L'homme devient étalon. Le maître a le droit de cuissage sur sa femme : il peut s'octroyer le droit de violer sa femme comme il l'entend, quand il veut, où il veut. Il peut aussi déflorer sa fille et la vendre. Il est évident qu'un trouble mental, issu de cet excès de tyrannie, se crée. Face à cet abus de pouvoir tyrannique, deux issues lui sont possibles : devenir fou ou se prémunir contre ce traumatisme.

Mais le cerveau humain a une puissance extrême pour porter des réponses. En conséquence, le mâle mettra en place des mécanismes psychiques de protection mentale qui consisteront à se détacher de sa famille et de sa femme. S'il ne se révolte pas, s'il ne parle pas, il devient fou. Le cerveau lui apporte une réponse, dans cette situation, celle de se détacher et de voir la femme comme l'objet que l'étalon doit satisfaire. Il ne faut surtout pas qu'il ait de sentiment puisque cette démonstration de sentiment sera associée à de la souffrance.

La culture s'en voit alors bousculée. On se trouve face à un traumatisme psychique qui se traduira par un changement de perception chez l'homme. La déculturation globale et le trauma individuel qui en découlent l'obligent à concilier avec la culture de l'autre et à faire semblant. Une résistance se met en place et des sociétés ancrées sur les racines de la vie communautaire apparaissent. Il va singe son bourreau et croira qu'il est un homme parce qu'il est élu ou parce qu'il "*c(r)oque*" des femmes.

Le père, qu'on appelle libertin, l'ouvrier agricole, le paysan qui a trois concubines et sa femme, réagira en ayant l'officielle à la maison tout en conservant les traditions africaines qui font qu'il sera responsable de toutes les femmes avec qui il aura des relations sexuelles. Il sera aussi responsable des enfants de celles – ci. Il n'y avait pas de libertins aux Antilles qui avaient des concubines et qui ne donnaient pas à chacune d'entre elles un ovin pour son enfant ou de quoi construire sa maison. Première adaptation durant cette période : on singe un peu la société coloniale tout en adoptant les codes.

A cette période, qui correspond aussi à une grande censure du répertoire de chansons paillardes en France, il n'y a pas tellement de chansons grivoises aux Antilles. Par contre, il y a une utilisation du langage naturelle, crue. Le chrétien ne va pas parler du sein ou des organes génitaux de la femme parce que c'est diabolique. Mais, à cette époque, les textes des chansons ne sont pas liés qu'au sexe. Par exemple, on qualifiera de "*monllon*" celui dont le bras est amputé ou "*Ti pié*" celui qui souffre d'une déformation du pied. Celui à qui on attribuera ce surnom n'en sera pas affecté puisqu'il s'agit d'un consensus avec le reste de la communauté. Les parties du corps sont désignées pour ce qu'elles sont sans grivoiserie ni arrière-pensée.

2- Période post-esclavagiste

Après l'abolition de l'esclavage en 1848 aux Antilles et Guyane Françaises, les nouveaux travailleurs libres quittent les habitations pour acquérir leur propre lopin de terre ou pour occuper les terres les moins productives et situées dans les zones les plus escarpées.

L'abolition de l'esclavage donne droit à l'exercice de droits civils. Ainsi, de 1848 à 1849, les anciens esclaves vont s'inscrire en masse sur les

registres d'état civil. De nombreux couples non mariés s'inscrivent sous le même nom et reconnaissent leurs enfants. Le lien conjugal et le lien filial, bafoués durant la période esclavagiste, prennent tout leur sens. Ils ne veulent plus être considérés comme des biens- meubles mais souhaitent être reconnus comme des citoyens.

Toutefois, l'ombre du passé esclavagiste demeure. Le monde colonial reste toujours divisé et instable. L'égalité des droits est bafouée. Les promesses émancipatrices sont loin d'être tenues. La société post-esclavagiste est en prise à de nombreuses révoltes et insurrections. Les Nouveaux-Libres refusent d'être maltraités.

Après la chute de l'Empire en 1870, les aspirations à la liberté renaissent mais les projets d'assimilation n'aboutissent pas. La politique du Second Empire ne fait qu'accentuer les inégalités et un climat de lutte sociale et raciale s'instaure. Les nouveaux- libres refusent de travailler pour leurs anciens maîtres et préfèrent cultiver leurs propres jardins dont ils vendent les produits. Sous Napoléon III ou Louis-Napoléon Bonaparte, des mesures coercitives sont alors introduites à leur rencontre : délit de vagabondage, obligation du livret signé des autorités pour se déplacer, travail forcé. Ces mesures, identiques à celles qui ont cours en France entre 1852 et 1864, sont plus sévèrement appliquées aux Antilles. Dès le XIX^e siècle, le racisme colonial se nourrit de discours non seulement sur le corps de l'autre, mais aussi sur sa culture et sur son histoire.

L'Homme Antillo-Guyanais est alors considéré comme un Français de moindre qualité. Même s'il est citoyen depuis 1848 et peut aspirer aux plus hauts niveaux de la culture française, aux yeux des Français de la Métropole, leurs habitudes sexuelles les empêchent d'intégrer pleinement les valeurs de la nation française, les rendent différents et finalement moins dignes que d'autres citoyens français. Ils sont victimes de stéréotypes qui mettent en avant le laxisme des familles antillaises, en particulier l'irresponsabilité des pères (1938-1939).

La littérature sur les îles des Caraïbes a également contribué à exacerber les représentations sur la sexualité des hommes antillais et surtout des femmes antillaises, dont la beauté constituait un cliché depuis Lafcadio Hearn jusqu'à l'auteur afro-américain Vincent Byas, qui, en 1942, notait que *"la caractéristique notable de la Martinique et sa plus grande contribution à la civilisation mondiale sont la beauté de ses jeunes femmes autochtones"*. Cette déclaration critique sous-entendait

que les jeunes femmes antillaises usaient de pouvoir de séduction sur les hommes, en particulier ceux d'origine européenne.

Dans ces conditions, la lutte pour l'assimilation s'avère longue (presque un siècle) et difficile. Elle divise les sociétés antillaises et a des répercussions dans la métropole.

3- Période de l'assimilation

Durant la période de l'assimilation (1946 à 1980), les rapports hommes/femmes seront encore plus compliqués. Le Martiniquais fonctionnaire ou douanier reproduira la représentation du bourgeois et de sa bonne. Il a sa Bobonne qui l'empêche de sortir et ses maîtresses à l'extérieur. La domination machiste, qui n'existait pas dans la période précoloniale, va se renforcer. De plus, la vision donnée de la femme, particulièrement dans les colonies antillaises, sera encore déformée parce qu'en même temps que les occidentaux organisaient des expositions coloniales pour montrer des femmes nues, représentation du sauvage car nues comme des animaux, ils disaient aux colonisés que pour devenir des hommes, il fallait qu'ils s'habillent et deviennent chrétiens. En revanche, dans leurs expositions et dans leurs écrits, ils continuaient à cultiver le mythe de la femme "chaude" tropicale. Ces colonisateurs cultivaient alors un imaginaire de la femme colonisée qui, pour eux, était la "*doudou*" qu'il fallait goûter.

Comment l'homme antillais, déjà malade mentalement, qui voit la femme de son pays ainsi décrite, réagit-il ? Il la considère, dans son inconscient, comme une putain. Ainsi apparaît un nouveau dysfonctionnement.

Dans la société départementale, l'élite, les fonctionnaires, vont copier complètement le modèle occidental : ma femme est à la maison, ma fille apprend le violon, ... Ils reproduiront également les attitudes machistes en collectionnant les maîtresses tandis que le peuple continue à rester sous une forme d'organisation traditionnelle.

De 1946 à 1970, la petite bourgeoisie rentre complètement dans le moule du système colonial. Au lendemain des événements de 68, la société bourgeoise traditionnelle implose et des idées nouvelles et interdites émergent : liberté sexuelle, libéralisation des mœurs, revendication de l'appartenance de son corps, montée du féminisme, vulgarité du vocabulaire, ... qui permettent une libération.

Dans la petite bourgeoisie colonisée et assimilée, les codes machistes et le poids social imposés sont remis en cause. Les revendications deviennent progressistes. Le souhait est précisément de casser les codes, de vivre leur individualité et leur corps. Pas de retour à une nécessaire société organisée dans des valeurs de familles. Ces Antillo-Guyanais colonisés et assimilés sont désormais éduqués à l'individualisme bourgeois sauf qu'ils se sont débarrassés de la domination. Apparaissent alors les mouvements hippies, les slogans "*faites l'amour pas la guerre*".

Les chansons paillardes qui existaient dans les casernes, entre les hommes essentiellement, vont laisser la place à des chansons revendiquant "*je fais ce que je veux*" qui se reflètent également aux Antilles.

Entre les années 60 et 70, la période transitoire, il y a une évolution qui se fait. Les enfants avaient peur de leurs parents. Ils avaient peur de leurs parents et des adultes en général. La communauté constituait le principal lieu d'éducation et de solidarité. Dans les familles antillaises, l'éducation était essentiellement collective, fonctionnelle, pragmatique, orale, continue, mystique, homogène, polyvalente et intégrationniste. Si un jeune marchait dans la rue et qu'il lançait un juron, la passante cherchait qui était le parent de ce jeune et les deux donnaient une fessée à cet insolent. S'il existait quelques petites chansons paillardes, elles venaient surtout de jeunes "bandits", rebelles et plus délurés. Les jeunes bien éduqués ne se permettaient pas de chanter ce genre de chansons par peur de la réprimande. Par contre, les années 60 marquent la période de rébellion. Et les chansons paillardes commencent à voir le jour.

Après 70, les jeunes Antillais, notamment ceux qui reviennent après les mouvements sociaux de 68 et bénéficient des nouvelles technologies, vont insérer le sexe cru dans les textes et dans les chansons. Ces chansons seront introduites dans les lycées. Certaines indiquent leurs dates d'apparition, telle :

***Bonbon caramel,
esquimaux, chocolats
Suçons les mamelles
de Lollobridgida***

Gina Lollobridgida était une actrice et photographe italienne très en vogue à Hollywood au début des années 1960.

Dans les sorties scolaires ou en colonies de vacances, les enfants chantaient :

A la Rivière des Pères

Tou touni (*tout nu*)

J'ai vu ton père

Tou touni (*tout nu*)

Avec ta mère

Tou touni (*tout nu*)

Ou encore

Le cal (*pénis*) **de ton père**

est pendu au plafond

Ta mère le regarde

comme un gros saucisson

Dans cette période d'avant 1970, ce type de répertoire apparaît largement. Puis dans les années 70/ 80, tout bascule. On oublie l'allusif et le métaphorique. Les paroliers sont désormais attirés par tout ce qui peut choquer la société et transgresser les bonnes mœurs. La population antillo-guyanaise chante les choses crûment avec une autre perception de la vie. De fait, les jurons, qui concernent essentiellement les mamans et leur anatomie, traduisent le choc qu'il y a entre le fait qu'on sorte de la période où on utilise des mots qui désignent les parties de l'anatomie sans arrière-pensée pour entrer dans l'idée chrétienne selon laquelle ces parties du corps sont considérées comme perverses, dégradantes et diaboliques. Or, chacun sait que la maman est la personne la plus précieuse au cœur de tout être. Donc, l'Antillo-Guyanais ne dira pas "*ta femme*" puisqu'elle peut aussi être la maîtresse. Il associe ces parties du corps à ce qui est profond et inestimable pour celui que l'on veut atteindre. C'est la maman. Cela ne peut être le père car le plus souvent il est inconnu. Pour se mettre en conflit avec l'autre, on insultera la mère de ce dernier. Cela démontre également une ambiguïté entre le respect que l'Antillo-Guyanais a de la femme, de la mère, la volonté de nuire et le fait qu'il ait été perverti par une vision anormale du sexe.

Et c'est ainsi que nous retrouvons ces chansons obscènes remplies de jurons dans le carnaval. On est passé des chansons bon enfant qui invitent les enfants à s'émanciper :



Papiyon volé
Sé volé nou ka volé

Voles Papillon !
Nous n'avons que ça à faire,
nous envoler !

A des chansons plus explicites, durant le carnaval de Saint-Pierre, dans lesquelles le côté social a pris le dessus :

Galva-o
bonda'w miné

Hé Galva, tes fesses
sont bombardées

Galva était un officier maritime russe qui avait tenté, dans les années 1960, une mutinerie mais son bateau avait coulé dans la Baie des Caraïbes.

En reprenant les chansons du Carnaval de Saint-Pierre dans les années 70, la population y ajoutait des mots comme "*bonda'w*" (fesses) jusqu'à ce que cela devienne coquin. Puis, avec l'apparition des *bradjaks*, vieilles voitures prêtes pour la casse, transformées et rénovées pour le carnaval, des images pornographiques commencent à affluer dans les vidés, défilés de milliers de carnavaliers qui suivent des orchestre de rues, des années 80 et 90.

Emmanuel
rozé jaden - la

Emmanuel
arrose le jardin

Cette chanson relate la véritable histoire de la femme d'un préfet en Guadeloupe qui profitait des absences de son époux pour entretenir son jardinier. Durant le carnaval, tout le monde était muni d'un tuyau d'eau qui sortait du pantalon pour simuler le sexe du jardinier. C'est dans des conditions comme celles-ci que le cadre pornographique se dessine.

La période de l'industrie pornographique est la plus récente. Le dysfonctionnement y est le plus fort. Cette période est marquée par les images et films pornographiques qui dénaturent l'acte sexuel. Ce dernier n'a plus rien à voir avec la reproduction, la famille ou la société. Il est exclusivement conditionné pour un plaisir physiologique. L'homme ne se satisfera plus d'une femme intelligente. Il se gratifiera dorénavant

parce qu'il s'est déversé en elle et qu'il peut fanfaronner et dire à qui veut bien l'entendre "qu'il se l'est faite ". Avec la pornographie, nous assistons à une érotisation de la haine, de la violence et de l'humiliation.

Actuellement, la jeunesse antillaise est particulièrement frappée par cette érotisation de la haine, de la violence et de l'humiliation parce qu'elle ne connaît que ce phénomène. Depuis les années 80 – 90, avec la libéralisation des technologies et internet, nous assistons à une hyper – sexualisation des petites filles. Depuis, l'amour, la question familiale, le rapport au corps n'a absolument rien à voir avec l'humanité. Nous sommes retournés à l'ère anté-bestiale. La bête, qui saute sur la femelle, suit son instinct de reproduction. En revanche, le jeune homme, qui séquestre une jeune fille et invite quatre de ses amis à venir la violenter, est en dessous de la bestialité. L'animal ne tolérera pas qu'un autre mâle agisse ainsi avec sa femelle. Au contraire, il se battra pour la garder et la protéger des autres prédateurs.

Du point de vue de la culture, cela se manifeste différemment et à différents niveaux et participe, selon les travaux menés par l'historien Robert Saë à partir des éclairages théoriques de Frantz Fanon, au Syndrome de Lynch. Chez une même personne, on observe : une alternance de l'amour et de la haine envers de mêmes individus, violence circulaire cohabitant avec une extrême générosité ; un autodénigrement systématique et, contradictoirement, une culture du paraître, une volonté de supplanter ses pairs et, en même temps, un refus viscéral de la "*pwofitasyon*" (exploitation). Tous ces comportements ambivalents sont synonymes d'un traumatisme psychique et ont malheureusement une incidence dans le couple et plus largement dans les familles antillaises.

En conclusion, les propos chantés sont-ils des propos grivois qui expriment la perversité des hommes et des femmes aux Antilles - Guyane ou bien sont-ils une manifestation d'une rupture culturelle qui exprime un rejet inconscient d'un système et une incapacité à comprendre ce qui se passe et à trouver des solutions ?

Privilégiant une approche psychologique basée sur les caractéristiques du *Syndrome de Lynch*, les investigations menées nous permettent de désigner ce qui relève d'une forme très spécifique de l'aliénation qui gangrène la communauté antillo-guyanaise.